Double fonte de cloches au Lieu en 1780

C'est sous ce titre qu'était publié un article du professeur Auguste Piguet dans le Folklore suisse, à Bâle, en 1947.

Cet article, retranscrit par notre ami Jean-Luc Aubert de Genève, tel qu'il apparaîtra ci-dessous, fut reproduit dans une brochure de même titre que ci-dessus, celle-ci publiée dans la collection « Etudes et documents », no 117, Editions le Pèlerin en 2001.

Ce que ne sut malheureux pas le professeur Piguet, il n'eut jamais l'occasion de fréquenter nos archives de village, c'est qu'en cette même année 1780, il n'y eut pas seulement une double fonte de cloches aux Esserteys, mais une quadruple, puisqu'après la fonte des deux cloches pour l'église du Lieu, vint celle des cloches du Séchey et des Charbonnières.

Pour la fonte de ces deux autres cloches le contrat fut passé le 5 septembre 1780 entre Maître Pierre Dreffet et le Conseil du village des Charbonnières représentant celui du Séchey. Les détails de cette deuxième série de fonte sont à découvrir dans notre ouvrage sur la chapelle et l'église des Charbonnières, reproduit sur ce site, secteur Eglises de la Vallée. Nous n'y reviendrons donc pas.

Le boursier de la commune du Lieu de cette fin de XVIIIe siècle, était un homme très méticuleux. C'est la raison pour laquelle il donna le détail complet de la manière dont s'effectua cette double fonte des cloches de l'église du Lieu. Ces quelques dix pages constituent un document vraiment extraordinaire que nous vous livrons plus bas.

Signalons que la production locale de quatre cloches, ici sur le territoire de la commune du Lieu, est un fait absolument unique dans l'histoire de notre Vallée. Il convient donc de le considérer avec toute l'attention qu'il mérite.

1780, à cet égard, une grande et belle année. Et si les cloches du Lieu ont disparu, l'une peu de temps après sa fonte, malheureusement fendue, l'autre dans l'incendie de 1858, les cloches tant des Charbonnières que du Séchey existent encore.

Elles sont magnifiques tout autant l'une que l'autre et sonnent encore vaillamment aujourd'hui, preuve que la fonte avait parfaitement réussi et que les cloches se trouvaient être au final d'excellente qualité. Elles font honneur à maître Pierre Dreffet depuis plus de deux siècles.

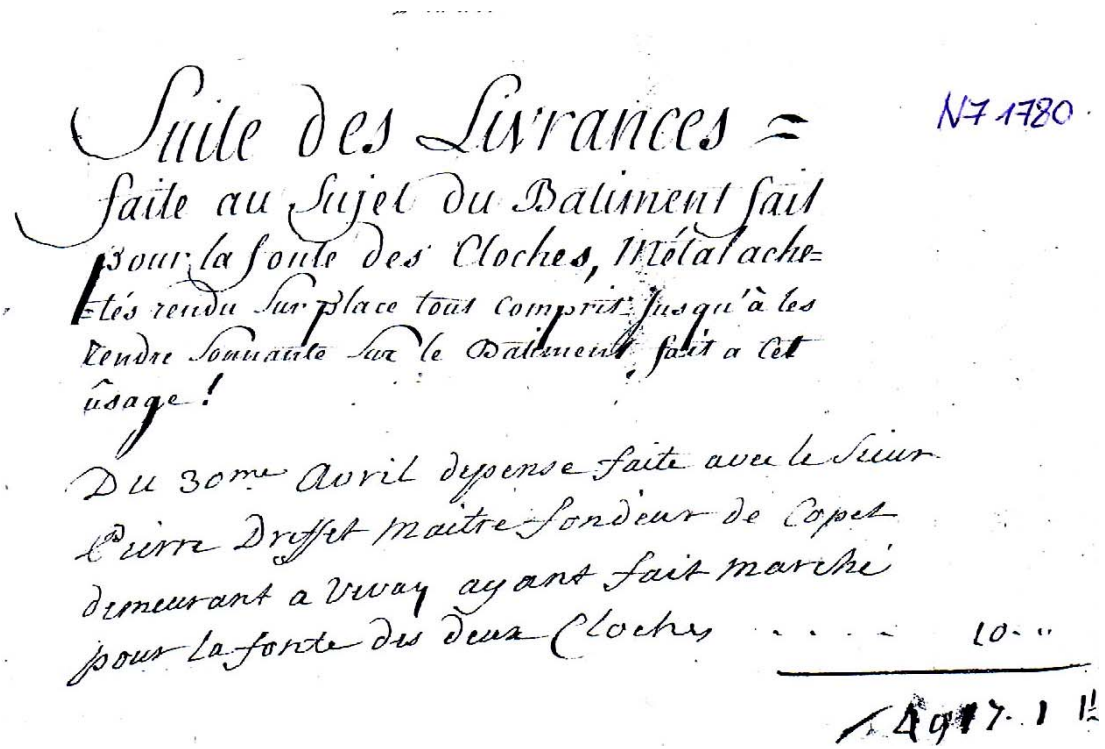

Suite des Livrances =
faite au Sujet du Batiment fait
pour la fonte des Cloches, Métal ache=
tés rendu sur place tout compris jusqu'à les
rendre sonnante sur le Batiment fait a cet
usage !

Du 30me Avril dépense faite avec le Sieur
Pierre Dreffet maitre fondeur de Copet
demeurant a Vuay ayant fait marché
pour la fonte des deux Cloches . . . . 10 . "

N7 1780

/ 49 17 . 1 1/2

Livrances d'autre part 4917 1 1½

Pour voiture des Lieu au haut des Vertais du vieux Marin pour le batiment de la Fonderie la 3-9-- 3-9--

Item pour 9 Journées pour avoir etablit le dit batiment y Comprit de la depense faite avec les Charpentiers et Charriage des bans 24-10-6. 24 10 6

Item pour 17 12ne et sept lambris pour le Fermés avec 8 vieux ais et 11 douzaine de Cuvrés payer pour tout 95-6-- 95 6

Item pour Fermailles en Clous et Serrures 11-- 11--

Item pour 27. arches de Sablon des les grands Esserts et dernier le Charoux 16-10-6 16 10-6

Pour lavoir tirée ... ... - 5-7-6. 5-7-6

Pour de la fiante de Cheval 3 6

Pour du Celans 2

Partie de Journée pour Saider à Cherché de la terre grasse et Sablon pour faire le Four et Cheminées 1-3-- 1-3--

Pour 12 tonneaux deau Charier et quelques Sellies 8-1-6 8-1 6

Pour le deperissement du tonneau 1-6-- 1 6--

Pour 450 Carreaux de tailles acheté a Morges et à Ballens y Comprit la voiture 43-7-6. 43-7 6

Pour voitures de terre grasse et terre Rouge et une de pierre Blanche aussi deux voyages de Chaux 13-- 13---

Pour avoir tiré la d. terre .. 6-9-- 6-9

Item pour avoir Charier les Carons fait de terre grasse pour les Seché au four 4-9-- 4 9

5159 2 7

			A P	8
Livrances d'autre part			5159.	2. 7½
Item pour Journies ayant choisis des pierres plates à feu et en avoir tirés pour cinq Journies de Char pour ditte Journies et Charoix	26-3-..		26.	3.
Il en à été tiré diplus qui ont etées Charies en Couvrées				
Item de 22 ℔ de vieux Cuivre acheté a Neuchatel, Morges et dans la Vallée partie à 8 bat, la ℔ a 9 batz jusques a dia, Compris la voiture montes en tout suivant la Liste produite par les Sieurs qui Lont asurier vraye				
Item de meme pour ℔ d'Etin prit à Yverdon et orbes venant d'angleterre en gros lingot massus coutant ℔ tant Cuivre que Etin voiture comprise			1253.	1 1½
et voiture				
Pour ℔ autre Etin acheté par la Commune payer				
Payer pour vielles Seilles, et trois neuve pour le Service de la fonderie	2-8-3		2.	8. 3
Pour une Serviette perdue	9-..		9.	
Pour doize perches pour brayer le metal Pour faire les pilons avec les manches avec le tems pour cettre ayde à les faire	5-6-..		5.	6
Pour deux boucles Cassies au pied de Chevre			.	6.
Pour Lugage d'un Cuveau fourni	1-..		1.	..
Pour le Crible à Charles Nicole qui à été entierement gatté	6-..		6.	..
Pour une Lime pretée au fondeur qui est perdue	1-..		1.	..
Pour une petite Sie brisée et une Verguette usée	1-..		1.	..
			0457.	..

Livrances d'autre part ...		9457	.
Item Fourny pour de la rite et Chamore pour faire les Chemises ...	27-9--	27.	9
Item pour deux Planches de Noyer et une de planoz	11-6..	11	6
Pour 293 livres de fert pour lusage du four et Cheminé à six ⨯ la ℔ fait ...		109	10 6
Pour voiture et deux voyages à Vallorbes pour laché et lamene	7-6..	7	6
Item pour Suif, oins, huilles, bourre et Sire pour engraiser les Moules et faires les fleurs et noms Sur les Cloches	23-9	23	9
Partie de Journée pour avoir fait les armoirie de la Comune	2-3..	2	3
Pour Chandelles et Balais ..	--9-9	9	9
Pour avoir fait aché du bois à Letand payer .. — — ...		7.	6
Le bois ayant manqué sur la fin de la fonderie en ayant fait conduire trois gros Chars sur la place	10-6..	10	6
Pour lavoir fait recoupé en Etelle	3-6--	3	6
Pour la voiture de celui de Letand 4 Chars		2	..
Payer au gros David Guignard et à Pierre Abram Rochat pour 8 Journées entre les deux fait pour aringer dans la fonderie la place du four et des Moules		18	..
Pour ceux qui ont enterré les Moules	14	14	..
Pour ceux qui ont deterrer les Cloches.		9	6
Payer pour la fasson du pied de Chevre pour les tirer dehors		7	6--
		9712	11.3

		£	s	d
Livrances d'autre part ...		9712	11	
Pour avoir mené le metail à la fonderie et ramener les Cloches au Village	8-6-..	8	6	
A ceux qui ont gardé le metal la nuit pendant sa fonte ... . -	3-6-..	3	6	
Payer pour avoir amené le Charbon des sur le creachatron et bois sur place . *		8		
Pour la fusion et pour en avoir fourni des lots	-33.	25		
Journées et depenses faite pour se procurer un plan pour reparer la Cloche				
Le 18 May avec les Charpentiers Meny de Remouray ayant Examinés l'ouvrage et croisite Le sieur Gouverneur Guignard a eu ordre d'aller à Remouray le 12me Juin pour faire faire un Plan ; tant pour depense avec eux que pour Journées ..	13-..	13		
Au masson Reynaud ayant fait un Plan ...		4	3	
Les Charpentiers Meylan du Chenit etant venu examiner l'ouvrage payer leur depense	3-6-..	3	6	
Journées aux Sieurs Gouverneurs Guig^d et Hubert pour cettre aydé a charger des Pierres de taille, savoir a Guignard les 14e et 24 Juin et à Hubert 20e dud.	6-9..	6	9	
Fourni par le Gouverneur Guignard 2 12ne de feuilles et 25 Cuerce pour un Couvert au Massons, Item deux Eplatons 3 platinch et autres bois	12-7-6	12	7	6
		= 9798	9	

Livrances d'autre part ... 9798 . 9

Du 16 aoust Journies aux Sieurs Gouverneurs pour dependre la Cloche cassée et le Lendemin pour arranger le mitau et racomodé ce que lon avoit deranger a Leglise - 7-6 . 7 6 .

Pour avoir amené des le bois vers ladte Eglise deux pieces de bois pour la decendre . 1 . 3 .

Les 30 et 31 pour ramassé le Cuivre et mettre en pice les vielles Chaudieres - 5 . . . 5 . .

Le 2e 7bre Journies aux Gouverneurs pour ramassé le reste du Cuivre, les 4.5 et 6me pour travailler a faire un endroit pour pendre les Cloches. Coupé le Bois, aller au Pont et au Brasus cherches des Charpentiers et Marechals fait 7 Journies ... 17-6 . 17 . 6 .

Le 8me ayant preparer le bois pour faire un cloché pour y mettre les Cloches en attendant que la tour soit Cloché soit fait que pour racomodé le bateau de la petite Cloche et les marches fourni du Cuir pour la Chure dudit bateau . . . . 5-3 . . 5 . 3 .

Pour tisons achetés pour le dit Clochè 29-6 . . 29 6 .

Plus 4 pieces de 99 pieds les quatre dont lune etoit deja Ecarsé ... ... 12 . . . 12 . .

Item pour les voitures dautres marin des Letant au Lieu une Journée le dit 2 pour deux voyages le Lendemin ... 5-3 . 5 3 .

Partie de Journée aux deux Gouvrs ayant racomodé la Cloisin au Regt, des Essertais - 2 6 .

= 9883 . 9 9

	℔	s
Livrances d'autre part	9883	9
Du 9.7bre Pour menur et raminer avec le Char les Marches et Batant de la grande Cloche au Brassus pour les faire racomodé	4	
Pour le goutè au Marechal	2	
Du 13me pour Journées aux deux Gouverneur pour Aider à posé le Joug de la grande Cloche et fourni du Charbon pour plier la ferure - 4	4	
Payer au Marechal Abraham Aubert du Brassus pour toutes les ferrures du Joug de la Seconde Cloche, racomodé celle de la premiere et pour 10℔ d'autre outrage pour le Conte de la Commune, le tout comme le Convenant porte à 3 bat par ℔ le tout fait	267	6
Pour avoir payer sa depence et celle à son fils quant il est venu montés et agustè son ouvrage 21	21	
Payer à Moyse Rochat Marechal du Pont pour avoir fait l'anau et Chevre qui porte le batan de la Seconde Cloche et racomodé celui de la premiere, plus pour deux tourillon pour le pied de Chevre 12	12	
Au Sieur Jaques Elie Rochat pour le Service d'un Crible fin Fourny ... 5	5	
Item au S. Pierre Jaques Rochat pour une vielle Corde de tour qui à etée Cassé la Comune se garde les bouts	7	6
Pour avoir eté au Brassus mené et ramené les deux Battants des Cloches ... 2	2	
Payer au Cordonier Jean Pierre Rochat du Pont pour les deux Courroyes de Batten	14	
=	10222	9

Livranes d'autre part ... - 10222 9 9

Des 20, 21 et 22me 7bre Journées aux Sieurs Gouverneurs pour ajuster le batiment ou sont les Cloches, posé la ferure & y pendre la grande Cloche ... ... 15 - -

Pour deux Voyages aux Brassus pour mener et ramener le Joug de la seconde ... 4 - -

Le 29: du dit une partie de Journée au Gouv. Guignard et le 30: aux deux pour pendre la Seconde ... ... 6 - 3 -

Deux Voyages au Pont pour porté et raporté les Couroies des deux batants, au Cordonier . 9 .

Ayant été aux Charbonieres avec le Charcherché un Boy Soit Romanna pour pesé les Cloches ... ... " 9 - "

Journées au Sieur Jaques David Rochat Charpentier au nombre de nouf faite le Courant de 7bre pour faire le beffroy pr pendre les Cloches à 10: bat par jour

		L. S.	
fait		22 6 - -	40 6 - -
Pour nouf a Sonfils à 8 bat. ...		18 - -	

Item à Abram David Rochat Charp: pour même fait 9: Journées à 10 bat. 22 6

Item a Henry Burgoin 5: Journées a 8 bat. 10 - -

Item a Henry Frederich Rochat pour sept Journées a 8 bat ... ... 14 - -

Au Sieur Pierre Jaques Rochat et son valet ayant mené les deux Clochs vers le beffroi et du marin pour icelui ... ... 4 6 -

10341 9

Ff

Livrance d'autre part ... .. 10341.

Payer aux Sieurs David Joseph Puignard David Deprez et Pre Guigid setant aidés à Levé le beefroi -- " .. 4 6

Le 18e 8bre aux deux Gouverneurs ayant demoli le Batiment de la fonderie et mené Chacun deux Voyages de marins au Lieu et vers le beefroy -- -- -- -- . 6 .

Le 30e dudit aux mesmes ayant demolile Four de ditte fonderie ayant ensuite amené au Village trois voitures de Carreau de tuille et trois de lambris vers le beefroi -- 7 .

Pour balancin pour mettre à la seconde Cloche pr la Tonné .. — . 1 3

Payer pour un bout de chene pr le Joug de cette Cloche, Journée pour avoir été a Pampigny Lachetè, Voiture et façon 21 9

Les 4 premiers Jours de 9bre Journées aux dits et autres ouvriers Jusques au nombre de 12e Journées pour former en dehors le Beefroi et le Couvrir dessus " " . 27 .

Le 20e dud encorre une Journée aux deux Gouverneurs ... .. " . . 4 6

Le 27, 28, 29 et 30e Xbre aux dits pour deferer la seconde Cloche setant Cassé un tourillon le mené et ramener aux Brassus, faire de Epares serures de Contrevents et plusieurs pots pour les Bans de Leglise, ayant repandu la Cloche et rongner les ongles du toy pr ce 6. Journées 13 6

£ 10425. 6 9

Livrances d'autre part .. .. - 10425.6 9

Pour deux voyages un Cheval aux Brasus pour Charier cette ferure, - 3 - .. - 9
Payer à un Caprel qui avoit porté le Second batant aux dit Brasus pour le faire alonger, Layant raporté par autre occasion sans lavoir touché - 3 - .. - 6 - .
Payer une douzaine de planches pour planché et faire des Contre vent à beffrois - 2 - ..
Pour fermante en Cloux tachis, ferure et Clavins ... 9 9
A Maitre Dreffet la fasion des deux Cloches lune pesant 1825 et 1229 aux 17 onces .. .. 808 6 .

Autres Livrances

Livré au Sieur Pierre Capt forestier pr deux rapport soit gageés faits au Bois de la Comune riere Aubonne .. .. - 2. 6 -
Au Cabaretier Pierre Jaques Rochat pr un fourneau .. .. 5 - ..
Lui fut admis aux Contes de 1779 pour avoir payer aux fils du Regent Carl ayant mit au fait pour Chanter à l'eglise à la mesure .. .. 20 - ..
Payer à Monsieur le Curial Bonard pour la traduction en francois de Laret rendu en Souverain Senat à Berne le 20 May 1779. ocasion les Bois de Riere Aubonne et Vallée qui interdit Les Bourguignons dans Ses bois - - - - 5 - ..

= 11279. 6. 9
9 9 -
= 11289. 3 9

1782

Livrances d'autre part ...		4392.
Item pour voitures de marins p.r la Cure deux voyages des le Risou et un autre au dit endroit pour une Chiran		13.
Payer pour un Cheval et deux homes qui ont ayder à mené une voiture de vin au Chenit à cause du Chemin impraticable p.r la neige ...		3 9
Payer pour la Conduite soit voiture du metal de la Cloche Cassée Jusques à Morges et le retour de d.te Cloche du Là icy, Compris pour lavoir mit en pieces, entonnée, lavoir rependue et Journées au Gouverneur Luyrin au nombre de 10. ayant été à Vevay pour etre presents au fondage, le tout ayant été reglé en Conseil le 22 aoust dernier à ...	176-1-0	
Payer à Maitre Dreffet pour metail fourni et dedomagement	400--	578-1
Pour un Soupé à luy presenté	2--	
Pour ½ livre d'oin pour engraisé les marches des Cloches		7
Item des Cordes pour les Cloches a ...		1 9
Item pour avoir fourny un Baudron pour le Pont, layant mit en usage et fourni deux Crosses de fest ...		2 1
Payer pour l'amodiation d'un fourneau de fert au f. Pierre Jaques Rochat		5
Pour avoir racomodé le planché de l'ecurie		1 6
		= 4997-11

DOUBLE FONTE DE CLOCHES AU LIEU EN 1780

par A. Piguet, Le Sentier

Folklore suisse. - Bâle. - 37, 3 (1947), p. 39-44

Naguère encore, le piéton quelque peu observateur distinguait au bord de la grande route, entre le cimetière du Lieu et le Séchey, deux étranges excavations jumelles. Rares les bourgeois qui savaient, par tradition de famille, qu'on avait procédé en ce lieu solitaire à la fonte de deux cloches.

Les procès-verbaux du Conseil ne nous apprennent pas grand chose à ce sujet. Les Comptes des gouverneurs se chargent heureusement de nous renseigner par le menu sur les matières premières, les ingrédients et les outils utilisés au cours de cette délicate entreprise. Ces postes vont nous permettre de reconstituer, dans une certaine mesure, les phases de l'opération.

Relevons tout d'abord que l'emplacement choisi pour la fonderie, le Crêt-à-Badeau aux Esserteys, se trouvait à près d'un quart de lieue de l'église destinée à recevoir les nouvelles cloches. Il allait donc falloir descendre les lourdes campanes au Séchey par un sentier de chèvre, de là gagner Le Lieu par le chemin courant au bas de la rampe, enfin grimper à l'esplanade de la Rochette par un raidillon des plus malaisés.

On cherche en vain une raison au choix du Crêt-à-Badeau. Le bois nécessaire n'abondait-il pas aussi bien aux abords de l'église qu'aux Esserteys ? Le terrain ne se prêtait-il pas au creusage de fosses tant sur un versant de la combe que sur l'autre ?

L'Etat de Berne disposait d'une fonderie installée dans un faubourg de la capitale. Les requêtes appuyées par les baillis de Romainmôtier

valurent, à diverses reprises, aux paroisses de La Vallée l'octroi bénévole de cloches fondues dans la cité de l'Aar.

D'ordinaire, le Souverain se contentait d'allouer une certaine somme pour faciliter la refonte d'une cloche fêlée, la fonte d'une seconde cloche ou la réparation d'un clocher vermoulu.

Eu 1779, la cloche de la grande église du Lieu se rompit. Deux maîtres fondeurs, l'un de Pontarlier, l'autre de Vevey firent des offres. Maître Pierre Dreffet[1], bourgeois de Coppet, mais fixé à Vevey, eut la préférence. Il s'engagea à procéder sur place à la fonte de deux cloches, selon la coutume des fondeurs ambulants. Ceux-ci toutefois installaient leur fonderie aussi près que possible de l'église, le plus souvent dans la cour même, au pied du clocher. Tel fut le cas lors de la fonte de la cloche à laquelle assista sûrement Schiller avant de composer, en 1799, son immortel poème.

Les opérations de la fonte ne pouvaient s'effectuer à l'air du temps. Les autorités du Lieu firent donc construire un local de fonderie approprié. Ce baraquement ayant un caractère provisoire, on se servit de *vieux marin*, soit de charpente provenue de quelque démolition. Il fallut, pour fermer le hangar, près de 14 douzaines de lambris, plus il douzaines de *cuiné* ou fausses planches. Les charpentiers menèrent l'entreprise à bonne fin en neuf journées.

Aussitôt sous toit, la baraque servit à remiser les métaux destinés à être fondus ; les matériaux nécessaires à l'édification du four, à la confection des noyaux, des chemises, des manteaux et des couronnes ; divers ingrédients et outils.

Selon la coutume d'alors la commune fournit au maître fondeur la matière première. L'opération achevée, il devait simplement toucher le prix de son travail.

En conséquence, les sieurs gouverneurs se mirent en campagne. Ils se procurèrent à Neuchâtel, à Morges et ailleurs du vieux cuivre à raison de 8 à 9 baches la livre (de fr 1.20 à fr 1.50).

De l'étain fut pris entre autres à Yverdon et à Orbe. Il s'agissait de gros lingots massus de provenance anglaise.

---

[1] Famille signalée à Rolle avant 1600. Elle donna les deux maîtres fondeurs distingués suivants : Jean-Daniel (1746-1817) né à Coppet, mort à Genève. Pierre (1752-1835) né à Coppet, mort à Vevey. Voyez à leur sujet LOF, 172 et le Dictionnaire des artistes suisses, I 382-383.

La dépense totale pour les métaux à fondre s'éleva à 4'253 florins[1].

Il fallut en outre 293 livres de fer à 5 cruches la livre, ce qui représentait 109 florins, 10 sols et 6 deniers.

Des voituriers amenèrent également sur place maints tombereaux de *terre grasse*, soit glaise ; une certaine quantité de terre rouge et de blanche ; 27 arches de *sablon* (sable), pris aux Grands-Esserts et Dernier-le-Charroux ; des pierres plates à feu ; deux voyages de chaux ; 450 carreaux de tuile achetés à Morges et à Ballens.

A ces matériaux de construction vinrent s'ajouter du charbon de bois fabriqué sur la montagne du Crêt-à-Châtron ; de la *rite* (filasse ou étoupe), du chanvre, du suif, de l'oing, de l'huile, du beurre, de la cire et même de la fiente de cheval, ingrédients dont l'usage sera expliqué tout à l'heure.

Mentionnons encore une provision de bois sec, de longues perches, un crible, deux planches de noyer et une de *plasnoz*, un palan, sorte de poulie à cordages, un pied-de-chèvre ; 12 tonneaux d'eau, un cuveau, des seilles ou autres ustensiles auxquels nous reviendrons.

La fonderie était prête ; les matériaux à pied d'œuvre. Maître Dreffet, fit apparition au Lieu vers la fin d'août 1780, probablement accompagné d'aides.

L'équipe procéda d'abord à la construction d'un four, au moyen de carrons, de terre grasse, de sable et de chaux. Four et cheminée furent ensuite bardés de fer. De grosses pierres plates servirent de foyer. Dans leur laconisme, les comptes ne nous en apprennent pas davantage sur le four en question. On le regrette.

Selon toute probabilité, le chêneau qui servait à conduire le métal incandescent vers les fosses était pareillement en glaise.

Sur un socle de briques pourvu d'un fourneau à charbon, le patron et ses aides façonnèrent deux noyaux centraux, eux aussi en briques. Il durent être creux pour faciliter le séchage.

Il s'agit alors de confectionner deux cloches de glaise jumelles, les chemises, puis de les sécher à leur tour.

Sur ces chemises vinrent délicatement s'appliquer les moulages d'armoiries communales, de fleurs, d'inscriptions ou autres motifs décoratifs sur lesquels tout renseignement fait hélas défaut.

Ces parties saillantes, préalablement sculptées en relief dans la glaise surfine sur des planches de noyer ; puis moulées en gypse (qualifié de

[1] Quelque 2'550 de nos francs actuels.

pierre blanche par les comptes) ; enfin en cire furent, une fois collés aux chemises, copieusement enduites de suif, d'oing, d'huile et de beurre.

Me Dreffet, badigeonna tôt après les chemises et leurs appliques de couches successives de glaise fine d'une épaisseur totale d'un demi-pouce à peu près. Pour donner plus de consistance à ce manteau, il mélangea la glaise de *rite* de chanvre, voire de fiente de cheval. Cette association répondait au nom de *moule de potée*.

Le séchage subséquent des manteaux entraîna fatalement la fonte des ornements de cire des chemises, ainsi que de ceux des couronnes (confectionnées à part au moyen d'argile, de poix et de cire).

Cependant, deux fosses jumelles, creusées à deux pas du four par des ouvriers de la localité, s'apprêtaient à jouer leur rôle.

Au moyen de palans, on y déposa noyaux, chemises et, manteaux. Puis un pied-de-chèvre servit à enlever momentanément les manteaux afin de pouvoir mettre en pièces les chemises à coups de maillet. Les débris une fois enlevés, manteaux et couronnes remis en place, il ne restait plus qu'à remplir de métal incandescent le vide ainsi créé entre noyaux et manteaux.

La même équipe d'ouvriers du pays se chargea alors d'enterrer les moules jusqu'au cerveau, précaution indispensable pour empêcher que le métal ne vînt à soulever ou à déplacer les manteaux. Ce travail leur valut 14 florins.

Le grand jour de la fonte arriva. C'était au début de septembre. Toute la population suivait des yeux les phases de cette délicate opération.

La fournaise s'alluma. Les 3'000 livres de métal, glissées barre après barre dans le four, s'y liquéfièrent.

Pour faciliter le mélange des métaux, douze perches à brayer furent utilisées[1].

Mais, quel guignon ! La fonte risqua d'être compromise au dernier moment par manque de bois. Il convint, en vitesse, d'en aller quérir trois gros chars à convertir en *ételles* de deux pieds de longueur. On l'avait échappé belle.

Les regards de maître Dreffet, ne quittaient pas la masse en fusion. Comme plus tard son collègue de Weimar, le maître veveysan dut recon-

[1] Les grandes fonderies anglaises se servent encore à cet effet de perches de saule fraîchement coupées. La chaleur intense parvient bien rarement à les enflammer.

naître à certains signes révélateurs, à la teinte des bulles, à l'épaisseur de l'écume, que le point culminant s'approchait.

Weiße Blasen seh' ich springen ;
Wohl ! Die Massen sind im Fluß.

L'absence de poste relatif à la soude fait douter que Me Dreffet se soit servi de cet ingrédient accélérateur.

Laßt's mit Aschensalz durchdringen,
das befördert schnell den Guß.

Il fallut sûrement prélever des échantillons de la substance en fusion et les projeter dans une cuve d'eau froide graduée aux fins d'estimer la température et de voir si en se refroidissant brusquement le métal formait des dentelures régulières on non. Dans ce dernier cas l'association de l'étain au cuivre n'avait pas encore atteint le degré voulu.

Jetzt, Gesellen, frisch !
Prüft mir das Gemisch,
Ob das Spröde mit dem Weichen
Sich vereint zum guten Zeichen.

Nous ignorons aussi si notre maître fondeur plongea une tige dans la masse pour l'en retirer comme vitrifiée, ou si un autre processus lui était familier.

Dieses Stäbchen tauch' ich ein ;
Seh'n wir's überglast erscheinen,
Wird's zum Guße zeitig sein.

Signe des plus favorables: la cassure est franche à souhait.

Schön gezacket ist der Bruch.

Voici le moment d'enfoncer la bonde d'un coup de merlin. Un flot onctueux d'un blanc éblouissant se précipite dans la coulisse de glaise, remplissant en peu d'instants la première forme de cloche, puis la seconde. Un peu de vapeur et un faible clapotement en résultent.

Rauchend in den Henkels Bogen
Schießt's mit feuerbrannen Wogen.

Le jour tombe après tant d'heures de labeur acharné. Fondeur, gouverneurs, conseillers et curieux, tous altérés, prennent le chemin de

l'hôtel de ville. Des gardiens, munis de chandelles, demeureront vigilants sur les lieux. On leur octroie un salaire de 3 florins 6 sols.

Au bout de trois jours, le métal suffisamment refroidi, la même équipe locale procède au déterrement des cloches. On se sert à cet effet d'un pied-de-chèvre, sorte de levier de fer à l'extrémité fourchue. Cette opération délicate vaut 9 florins 6 sols à ceux qui la mènent à bien.

Les manteaux rompus, les campanes apparaissent dans toute leur pureté de lignes. Aucun défaut ne se révèle.

Mais le transport des cloches et leur mise en place va causer de nouveaux tracas aux braves gouverneurs. Le clocher délabré de la grande église ne peut accueillir une double charge. En attendant la réfection, il faut édifier en hâte sur la haute esplanade de La Rochette un abri provisoire dit beffroi ; appellation qui ne tarda pas à être défigurée en *bec froid*.

La façon des cloches se paya au poids, à raison d'un peu plus de 3 sols la livre. Le pesage s'effectua au moyen d'une romaine *roman'na* empruntée aux Charbonnières. La grande cloche accusa 1'825, la petite 1'229 livres aux 17 onces. Maître Dreffet perçut ainsi en tout et pour tout 808 florins 6 sols[1] pour des semaines de travail. Le 1er octobre suivant, les autorités du Lieu lui décernèrent un acte de satisfaction.

Il y aurait des détails curieux à donner sur les battants, confectionnés l'un au Brassus, l'autre au Pont ; sur leurs anneaux et attaches de cuir spécial ; sur les jougs et leur ferrage ; sur les marches, les balanciers, les tourillons.

En octobre, il fut procédé à la démolition de la fonderie des Esserteys et de son four par les gouverneurs en personne. Tuiles et lambris servirent à la construction du beffroi.

Pécaïre ! L'année suivante déjà la grande cloche vint à se fêler. Maître Dreffet accourut. Mais nul ne tenait à renouveler l'expérience de la fonte sur place. Le métal, mis en pièces et *entonnelé*, prit le chemin de Morges, puis par eau celui de Vevey. Le maître fondeur toucha 400 florins de dédommagement et pour métal complémentaire fourni. Le grand gou-

[1] Environ 500 francs d'aujourd'hui.

verneur du Lieu s'en fut en personne assister à la fonte dans le courant d'août 1781[1].